Envoyé en préfecture le 14/12/2023
Reçu en préfecture le 14/12/2023
Publié le
ID : 064-216400358-20231214-DCM202350-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
11 décembre 2023

Nombre de Conseillers : 19
Présents : 12
Votants : 18

L'an deux mille vingt-trois, le 11 décembre, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame la Maire d'Arbonne.
Date de convocation du Conseil Municipal : 07 décembre 2023

Etaient présents : Marie-Josèphe MIALOCQ, Jacqueline PEIGNEGUY, Dany EUSTACHE, Christiane URKIA-MARTIN, Christian DURROTY, Kathy COELHO, Marie BLEIKER, Alain PARIOLEAU, Alain BRUDNER, Beñat ARLA, Zigor GOIEASKOETXEA, Myriam COULOUMIERS.

Excusés : Patrick ALLEGROTTI (donne pouvoir à Dany EUSTACHE), Benoît COVILLE (donne pouvoir à Christian DURROTY), Valentin TELLECHEA (donne pouvoir à Kathy COELHO), Céline MAZEROLLES (donne pouvoir à Alain BRUDNER), Patricia VIALLE (donne pouvoir à Marie BLEIKER), Aurélie BELASCAIN (donne pouvoir à Beñat ARLA).

Secrétaire de séance : Jacqueline PEIGNEGUY

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

DCM 2023-50 : TRANSFERT DES EXCEDENTS DU BUDGET MULTISERVICES VERS LE BUDGET DE LA COMMUNE

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le vote du budget principal de la commune et du budget annexe multiservice le 13 avril 2023 et les crédits inscrits,

Vu la délibération DCM 2023-49 du 11 décembre 2023 portant clôture du budget ;

Considérant que toutes les conditions relatives au reversement de l'excédent au budget de la commune, prévues dans l'instruction M4, sont respectées ;

Considérant que le budget sera clôturé pour le 30 juin 2024 ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à **l'UNANIMITE**:

ARTICLE 1er : AUTORISER le transfert des excédents du budget multiservice vers le budget de la commune, pour un montant de 200 000,00 € ;

ARTICLE 2 : AUTORISER Madame la Maire à mener toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Arbonne, le 11 décembre 2023

Mme la Maire
Marie José MIALOCQ

MAIRIE d'ARBONNE (Pyrénées-Atlantiques)